

Département de la Loire  
Arrondissement de Saint Etienne

# VILLE DE LA RICAMARIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du 15 janvier 2025

FINANCES LOCALES - Décisions budgétaires

## **N ° : DL-01-2025 DM 3 Budget Lotissements communaux**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la Commune de La Ricamarie se sont réunis en session ordinaire sur convocation de Monsieur le Maire en date du neuf janvier deux mille vingt-cinq, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BONNEFOY Cyrille, Maire, pour délibérer sur les affaires exposées ci-après.

### Présent(e)s :

BONNEFOY Cyrille, Maire – DUMAS Marie-Pascale, ODIN Jean-Paul, ROCHE Maryse, DURAND Jean-Bernard, KRENENOU Karima, FAVIER Daniel, JACON Alain, Adjoint –, MONTAGNON Marie-Claude, HAMMOU OU ALI Brahim, LAURENT Corinne, FAURE Marc, RAYMOND Karine, KIZILKILIC Murat, DUTEL Fabrice, BENDRISS Kheira, VITREY Sandrine, BRIQUET François - conseillers municipaux.

### Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

POINAS Christine à ODIN Jean-Paul, CROZET Jérôme à JACON Alain, BOUCHET Alain à BENDRISS Kheira, BERLIER Pierre à FAVIER Daniel, SPADAVECCHIA Elisabeth à BONNEFOY Cyrille, CALET Angélique à BRIQUET François, GINET Jean-Michel à VITREY Sandrine.

Membres :  
- en exercice : **29**  
- membres présents : **18**  
- représentés : **7**  
- absent : **4** (ALEXANDRE Jean Marc, ARNONE Annick, CEREZO-LAHIANI Louise, OSMANI Louiza)

M. Jean-Paul ODIN est nommé secrétaire de séance.



## OBJET : DM 3 BUDGET LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la délibération modificative n° 3 du budget 2024 des Lotissements communaux, telle que présentée dans le tableau ci-après.

**Ceci étant exposé,**  
Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

FONCTIONNEMENT	Nouvelles propositions	Vote du conseil
<b>DEPENSES</b>		
Dépenses réelles		
608 01 Frais accessoires	- 740 750,00 €	740 750,00 €
65822 01 Reversement excédent au budget principal	740 750,00 €	740 750,00 €
<b>Total</b>	- €	- €

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : **APPROUVE** la délibération modificative n°3 du budget 2024 des Lotissements communaux telle que présentée ci-dessus :

La présente délibération est approuvée, **à l'unanimité** :

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Cyrille BONNEFOY

Le Secrétaire de séance  
Jean-Paul ODIN

